1re FORCE SYNDICALE
SYNDICAT AUTONOME
SPP - PATS
SDMIS
0472805398
17 Av. DEBOURG
69007 LYON
presidentsa69@gmail.com
sasdmis69@gmail.com

Madame Zémorda KHELIFI
Présidente du conseil d'administration

Lyon, le 07 décembre 2020

Objet : Demande d'entretien avec le DDMSIS, dans le cadre de la CAP (commission administrative paritaire) 2020

Madame la Présidente,

Nous vous écrivons ce courrier dans l'objectif d'être reçus comme les autres organisations syndicales dans le cadre de la consultation :

De la CAP (commission administrative paritaire) 2020

En effet, le fait de ne pas bénéficier de sièges en instances ne nous rend pas non représentatifs.

En tant que 3ème syndicat de sapeurs-pompiers professionnels non-officiers et personnels ATS au SDMIS le travail et les voix que nous portons se doivent d'être pris en compte.

Cette demande ne porte pas de préjudice aux membres élus puisque les CAP en tant que telles n'existent plus. Nous vous faisons part également de notre ressenti, nous sommes aujourd'hui persuadés d'être mis à l'écart et de subir des formes diverses de discrimination. Pour autant, de nombreux agents SPP et PATS nous accordent leur confiance aujourd'hui. Malheureusement nous ne sommes pas en mesure de travailler dans de bonnes conditions, pour cause une volonté de dialogue à sens unique avec la direction :

- Pas de réponses à nos courriers
- Pas de transparence de la donnée
- Peu d'entretiens/entrevues

Pour en revenir à notre demande, les lignes directrices de gestion des ressources humaines sont définies par des objectifs qui les formalisent. En terme réglementaire, nous ne trouvons pas ce qui pourrait justifier de nous tenir à l'écart, ayant pleine conscience des fortes attentes en la matière des sapeurs-pompiers de terrain et les personnels ATS. Nous sommes à même d'apporter au SDMIS des propositions et enrichir par là le dialogue social, indispensable au bien être de notre collectivité.

Dans l'attente de votre réponse., je vous prie, d'accepter, Madame la Présidente, l'expression de notre plus haute considération.

Pour le Syndicat Autonome
SDMIS SPP- PATS
Président départemental
Steeve MARTINEZ

